

**La Chevêchette du Cap *Glaucidium capense*
dans l'ouest africain.
Description d'une race géographique nouvelle**

par Christian ERARD et Francis ROUX

En 1962 fut collecté dans la forêt-galerie du Bandama en Côte d'Ivoire un représentant d'une chevêchette. Il fut spécifiquement rapporté à *Glaucidium capense* (A. SMITH) mais ne se rattachait à aucune des races géographiques reconnues chez cette espèce. En outre, la présence de cet oiseau, si son identité spécifique était avérée, constituait une intéressante nouveauté pour l'Afrique occidentale au nord de l'équateur (BIGOT et ROUX 1966).

Ce spécimen resta unique jusqu'en 1967 quand A. FORBES-WATSON en collecta 3 autres (actuellement au British Museum) sur la partie libérienne du mont Nimba tandis que J.-M. THIOLLAY, dans le cadre de ses travaux sur les rapaces à la station écologique de Lamto, en obtenait un cinquième dans la même localité que le premier et fournissait les premières données biologiques sur cet oiseau (THIOLLAY 1975).

Enfin, en 1976, C. CHAPPUIS et J. VIELLIARD en déposaient deux autres, également de la région de Lamto, dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle, en même temps qu'ils enregistraient des chants et précisaient la répartition en Côte d'Ivoire (CHAPPUIS 1978).

CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES

Nous avons comparé les spécimens ivoiriens à ceux collectés par A. FORBES-WATSON et avons examiné le matériel conservé au British Museum et celui du Muséum de Paris, soit au total 52 représentants des diverses races de *Glaucidium capense* (tableau I). Rappelons qu'actuellement ne sont reconnues que les formes : nominale d'Afrique du Sud jusqu'en Zambie et Tanzanie, *ngamiense* (Roberts), plus terne dessus et plus grise sur la calotte, du nord de la Namibie au sud de l'Angola et au Zimbabwe et sud-ouest du Katanga, *scheffleri* Neumann moins barré dessus, au Kenya et en Tanzanie, ainsi qu'à Mafia (WHITE 1965, SNOW 1978).

Les 7 spécimens ivoiriens et libériens diffèrent des autres races de *G. capense* par les caractères suivants :

a) leur taille *significativement plus réduite* (tableau I). Nous pouvons calculer, en comparant des spécimens de même sexe ou même en mêlant tous les spécimens d'une même forme (par crainte des erreurs dans la détermination du sexe lors des collectes), l'indice de différence C.D. préconisé par MAYR (1969). Cet indice est égal au quotient de la différence des moyennes par la somme des écarts-types. Lorsque sa valeur dépasse 1,28,

TABLEAU I. — Longueur de l'aide pliée chez les diverses races de *Glaucidium capense* et *G. castaneum*.

Glaucidium c. capense (Smith)

12	♂♂	: 140,7	(137-144)	; σ = 2,18
8	♀♀	: 143,6	(137-149,5)	; σ = 4,10
27	♂♀	: 142,5	(137-149,5)	; σ = 3,40

Glaucidium c. ngamiense (Roberts)

6	♂♂	: 140,2	(135-147)	; σ = 4,02
4	♀♀	: 139,0	(134-145)	; σ = 4,69
10	♂♀	: 139,7	(134-147)	; σ = 4,08

Glaucidium c. scheffleri Neumann

4	♂♂	: 137,2	(137-138)	; σ = 0,50
5	♀♀	: 139,8	(136-145)	; σ = 3,27
15	♂♀	: 138,8	(134-145)	; σ = 2,86

Glaucidium c. etchecopari ssp. nov.

3	♂♂	: 126,7	(123-132)	; σ = 4,72
3	♀♀	: 129,3	(128-130)	; σ = 1,15
7	♂♀	: 127,7	(123-132)	; σ = 3,20

Glaucidium castaneum Reichenow

3	♂♀	: 134,3	(132-139)	; σ = 4,04
---	----	---------	-----------	-------------------

NOTE: Sont indiqués: la valeur moyenne, l'intervalle des mesures observées (entre parenthèses), et l'écart-type (σ).

ce qui traduit 90 % de non-chevauchement des mesures, nous sommes en droit d'accorder une valeur subspécifique à une différence pour un caractère donné. Le tableau II montre clairement l'importance de la réduction de taille — concrétisée ici par la longueur de l'aile pliée, mesurée par la méthode d'étirement maximum — des spécimens de l'ouest de l'Afrique par rapport à ceux de l'est et du sud;

b) leur coloration plus foncée aux parties supérieures. La teinte de fond apparaît brun-gris fuligineux sur la tête, brun chocolat sur le manteau, les couvertures alaires et les rectrices, alors qu'elle montre une nuance sensiblement plus claire, tirant davantage sur le brun roux chez les plus

foncés des oiseaux du sud et de l'est de l'Afrique. Précisons ici que les parties supérieures sont barrées comme chez *capense* ou *ngamiense* ;

c) la réduction du nombre des barres claires sur les rectrices : 10-11 chez les oiseaux ouest-africains contre 12-14 chez les autres ;

TABLEAU II. — Valeur de l'indice C.D. pour la comparaison de *G. c. ethecopari* avec les diverses races géographiques de *G. capense* et *G. castaneum*.

		♂ ♂	♀ ♀	♂ ♀
<u>G. c. e.</u>	vs <u>G. c. c.</u>	2,03	2,72	2,24
<u>G. c. e.</u>	vs <u>G. c. n.</u>	1,54	1,66	1,65
<u>G. c. e.</u>	vs <u>G. c. s.</u>	2,01	2,38	1,83
<u>G. c. e.</u>	vs <u>G. ca</u>	—	—	0,91

NOTE : *G. c. c.* = *Glaucidium c. capense* ; *G. c. e.* = *G. c. ethecopari* ; *G. c. n.* = *G. c. ngamiense* ; *G. c. s.* = *G. c. scheffleri* ; *G. ca* = *Glaucidium castaneum*.

d) l'étroitesse des rayures transversales claires sur les parties supérieures et particulièrement sur les rectrices, où elles ne dépassent guère 1-1,5 mm de largeur contre 2,5 à 3 mm chez les autres ;

e) l'atténuation du contraste entre les barres claires et foncées des rémiges primaires et secondaires. Les marques claires que présentent ces plumes sont diffuses et ne dessinent que des barres fort indistinctes ;

f) nous serions tentés d'ajouter une réduction des marques blanches sur les ailes et les scapulaires, mais la variabilité individuelle paraît importante.

Nous n'avons toutefois jusqu'ici pas parlé de *Glaucidium castaneum* Reichenow qui fut décrit comme espèce puis, selon les auteurs, tenu pour telle ou pour une race géographique de *capense*. Cet oiseau n'est connu que par quelques spécimens ou observations provenant du nord-est du Zaïre, de l'ouest du Ruanda et de l'Ouganda (REICHENOW 1893, WHITE 1965, PRIGOGINE 1971, SNOW 1978, BRITTON 1980).

Dès la collecte du premier spécimen ivoirien, nous fûmes convaincus de l'appartenance des oiseaux ouest-africains à l'espèce *capense*. Par la suite nous hésitâmes du fait que FORBES-WATSON (com. pers.) considérait qu'en raison de leur habitat forestier, et peut-être aussi par analogie avec sa découverte au mont Nimba de *Melaenornis annamarulae*, réplique ouest-africaine du *M. ardesiaca* zaïrois, ils devaient plutôt être rapportés à *castaneum*, ce que suggère également COLSTON (in SNOW 1978).

Nous avons examiné 3 des 5 spécimens actuellement connus de *G. castaneum* et des photographies du type, conservé à Berlin, prises par L. F. KIFF et mises à notre disposition par C. CHAPPUIS (cf. aussi planche III in REICHENOW 1902). Ces oiseaux se distinguent aisément des *capense*, y compris ceux de l'ouest africain, par leur coloration générale roux-châtain vif, leur dos, scapulaires et couvertures alaires unis, non barrés (sauf sur

le type qui présente des rayures transversales roussâtres irrégulières), la réduction du nombre des barres claires (6-7 seulement, toutefois le type en a 10), particulièrement étroites, aux rectrices, et enfin par l'aspect *moucheté*, non pas barré du dessus de la tête. Les spécimens ivoiriens et libériens se rapprochent toutefois de *castaneum* par leur petite taille, l'étroitesse des barres des rectrices et les dessins oblitérés des rémiges primaires et secondaires. Néanmoins, nous n'hésitons pas à les rattacher à *capense*.

Sur la fig. 1 nous avons mis en relation la longueur de la queue et celle de l'aile pliée pour les diverses formes de *capense*, les individus ouest-africains et les *castaneum* mesurés. Il apparaît clairement que ces

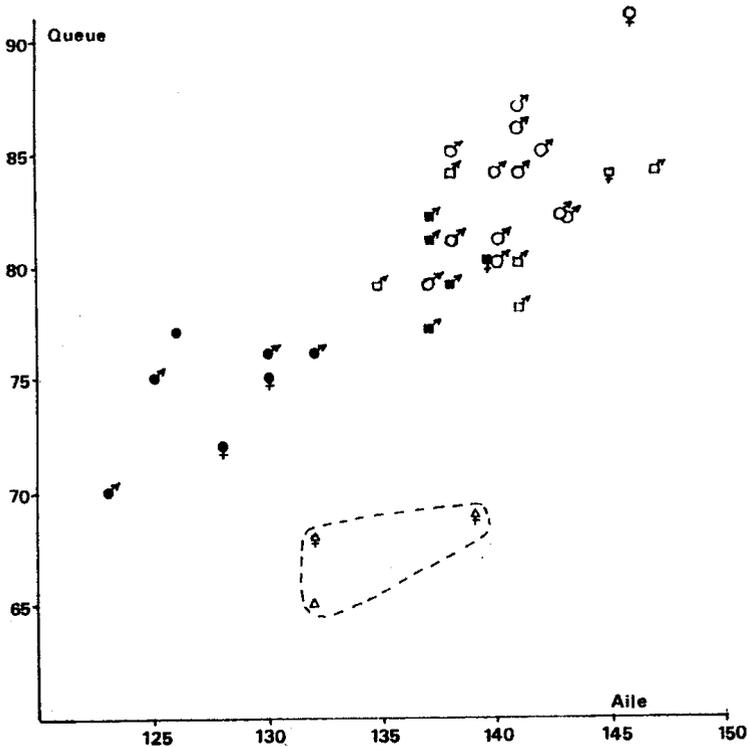


Fig. 1. — Relation entre la longueur de l'aile pliée (en mm, en abscisse) et celle de la queue (en mm, en ordonnée) chez les diverses formes de *Glaucidium capense*. Cercles évidés: *G. c. capense*; cercles pleins: *G. c. ethecopari*; carrés évidés: *G. c. ngamiense*; carrés pleins: *G. c. scheffleri*; triangles: *G. castaneum*.

derniers diffèrent des autres par leurs rectrices proportionnellement plus courtes; en revanche, les oiseaux de l'ouest de l'Afrique s'inscrivent à l'évidence dans la même relation structurale que les *capense* du sud et de l'est.

Il est piquant de constater que PRIGOGINE (1971) donne une longueur

de 133 mm pour l'aile et de 80 mm pour les rectrices du type de *castaneum*. Il pense que cette dernière mesure est erronée. Or, si cette valeur est réelle, ce spécimen s'inscrirait mieux dans les *capense*. De fait, il présente des barres sur le dos et celles des rectrices sont au nombre de 10 et larges. Toutefois les ponctuations céphaliques (nettement plus nombreuses) et la couleur de fond roux-châtain intense correspondent à celles des autres *castaneum*. Il devient alors tentant de suspecter un individu hybride ou du moins intermédiaire entre *capense* et *castaneum*. Il serait donc bien utile d'étudier la zone de contact entre les deux afin de déterminer s'il ne s'agirait tout simplement pas de deux races géographiques. On pourrait également se trouver en présence de deux espèces capables d'éventuelles hybridations locales à la faveur des perturbations des milieux par anthropisation.

HABITATS FRÉQUENTÉS

Les diverses races de *capense* occupent les forêts et zones richement boisées en-dessous de 1 200 m d'altitude dans l'est africain (BRITTON 1980). Il en va de même au Katanga (VERHEYEN 1953). En Zambie, l'espèce habite les forêts-galeries, débordant sur les savanes arborées denses et humides (BENSON *et al.* 1971), types de milieux qu'elle fréquente également au Zimbabwe où elle ne pénètre pas à l'intérieur de la forêt sempervirente (IRWIN 1981) ainsi qu'au Malawi (BENSON *et* BENSON 1977).

Manifestement *castaneum* est beaucoup plus forestier (PRIGOGINE 1971), toutefois son biotope exact mériterait d'être bien précisé. Un oiseau peut se trouver en zone forestière sans être pour autant inféodé à la grande forêt naturelle : il peut n'y pénétrer qu'à la faveur des bords des cours d'eau, des zones perturbées (vastes chablis, secteurs soumis régulièrement à des circonstances climatiques particulières : effets des tornades par exemple) ou des défrichements par l'homme.

En Côte d'Ivoire, cette chevêchette se rencontre dans des habitats forestiers, notamment dans les forêts-galeries et les forêts remaniées (THIOLLAY 1975, CHAPPUIS *et* VIELLIARD *com. pers.*). Il importerait toutefois de vérifier qu'elle pénètre effectivement dans les grands massifs de forêt naturelle intacte (s'il en subsiste encore!).

En somme, nous suspectons fort que l'opposition entre d'une part *castaneum* et les oiseaux ouest-africains qui seraient forestiers et, d'autre part, les diverses races géographiques de *capense*, tenues pour plus « savanicoles », soit plus apparente que réelle ; elle résulterait d'une mauvaise ou du moins trop imprécise définition des biotopes effectivement fréquentés.

CARACTÈRES ACOUSTIQUES

Pour appuyer le rapprochement des oiseaux libériens et ivoiriens de *castaneum* plutôt que de *capense*, FORBES-WATSON (repris par COLSTON *in*

SNOW 1978) considère que leur chant est bien différent de celui de *capense*. Si tel était le cas, cela ne justifierait pas davantage la réunion à *castaneum* dont les vocalisations demeurent inconnues. On songerait plus dans ce cas à accorder un statut spécifique aux oiseaux ouest-africains, idée qui a d'ailleurs eu cours durant un certain temps (cf. l'entrée relative à cette chevêchette in THIOLLY 1975).

En réalité, la question s'était trouvée posée par le fait qu'il existe plusieurs formes de chant : une était disponible de l'est africain et une autre, différente, de l'ouest. Les enregistrements effectués par CHAPPUIS et VIELLIARD en Côte d'Ivoire et par HORNE au Kenya ont montré que les chants de l'ouest africain correspondent bien à ceux de l'est et qu'il n'y a pas lieu de considérer ces oiseaux comme spécifiquement distincts.

Des documents sont présentés dans le disque qui accompagne le travail de CHAPPUIS (1978). Par ailleurs, CHAPPUIS (*in litt.*) nous a précisé que deux formes de chant peuvent être essentiellement reconnues : l'une, continue, assure la présence territoriale ; elle est composée de 8 à 12 notes de 1 000 Hz, peu ou pas modulées en fréquence, émises sur un rythme régulier moyen de 2 notes par seconde, organisées en séquences de chant comptant 3 à 6 phrases de 3,5 à 6,5 secondes, séparées par des silences de même durée. La seconde est utilisée dans la défense territoriale active. Elle consiste en phrases beaucoup plus longues, de 33 à 55 notes vibrées (modulation de fréquence complexe), progressivement accélérées au double du rythme initial.

CONCLUSION

Les éléments présentés ci-dessus ne nous permettent pas de statuer sur le niveau taxinomique de *castaneum* que nous préférons considérer, avec bien d'autres systématiciens, comme une espèce distincte. Néanmoins les données en notre possession nous autorisent à admettre que les oiseaux de Côte d'Ivoire et du Libéria constituent une race géographique particulière de *Glaucidium capense*. Nous proposons de lui attribuer la dénomination taxinomique suivante :

***Glaucidium capense ethecopari* ssp. nov.**

en hommage affectueux à Robert-Daniel ETCHÉCOPAR, Président d'honneur de notre Société et Directeur honoraire du C.R.M.M.O. Nous lui sommes l'un et l'autre reconnaissants d'avoir su discrètement guider nos pas, encourager et soutenir nos entreprises.

Diagnose : La plus petite race de l'espèce, la plus foncée aux parties supérieures, présentant une réduction de la largeur et du nombre des rayures claires transversales des rectrices ainsi qu'une oblitération des dessins des rémiges.

Type : ♂ collecté le 5 mai 1976 à Lamto-N'Douci, Côte d'Ivoire par C. CHAPPUIS et J. VIELLIARD. Déposé au Muséum national d'Histoire naturelle

où il est enregistré sous le n° 1983-70. Aile pliée : 132 mm ; queue : 76 mm ; bec : 12 mm ; tarse : 23 mm.

Distribution : Connu actuellement de la zone forestière de Côte d'Ivoire et Libéria, il serait à rechercher ailleurs dans l'ouest africain.

REMERCIEMENTS

Il nous est agréable d'exprimer ici notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont aidés à des titres divers, nous fournissant ou nous donnant accès à du matériel de comparaison : MM. I.C.J. GALBRAITH au British Museum, Tring, feu A. DE ROO et M. LOUETTE au Musée de Tervuren, ou nous apportant de précieux spécimens et renseignements biologiques : C. CHAPPUIS, A. FORBES-WATSON, J.-M. THOLLAY et J. VIELLIARD.

SUMMARY

Seven specimens of the Barred Owlet now exist from Ivory Coast and Mount Nimba, Liberia. They represent a new subspecies which is described as *Glaucidium capense ethecopari*, distinguished from the other races of the species by its smaller size, darker upperparts, more narrow and less numerous pale bars on the tail-feathers, and less distinct pattern on the primaries and secondaries. It is also compared to *G. castaneum*. Details and references are given on its habitat and types of song.

REFERENCES

- BENSON, C.W., et BENSON, F.M. (1977). — *The birds of Malawi*. Limbe, Malawi : Montfort Press.
- BENSON, C.W., BROOKE, R.K., DOWSETT, R.J., et IRWIN, M.P.S. (1971). — *The birds of Zambia*. Londres : Collins.
- BIGOT, L., et ROUX, F. (1966). — Premières données sur l'avifaune de la savane et de la forêt-galerie de Lamto (Côte d'Ivoire). *L'Oiseau et R.F.O.*, 36 : 145-152.
- BRITTON, P.L. (ed.) (1980). — *Birds of East Africa. Their habitat, status and distribution*. Nairobi : East Africa Natural History Society.
- CHAPPUIS, C. (1978). — Illustration sonore de problèmes bioacoustiques posés par les oiseaux de la zone éthiopienne. *Alauda*, 46 : 327-355.
- IRWIN, M.P.S. (1981). — *The birds of Zimbabwe*. Salisbury : Quest Publishing.
- MAYR, E. (1969). — *Principles of Systematic Zoology*. Mc Graw-Hill, inc.
- PRIGOGINE, A. (1971). — Les oiseaux de l'Itombwe et de son hinterland, I. *Annales Mus. Roy. Afr. centr. Tervuren.*, Sc. zool., 185 : 1-298.
- REICHENOW, A. (1983). — Diagnosen neuer Vogelarten aus Central-Afrika. *Orn. Mb.*, 1 : 60-62.
- REICHENOW, A. (1902). — *Die Vögel Afrikas. Atlas*. Neudamm : J. Neumann.
- SNOW, D. (ed.) (1978). — *An atlas of speciation in African non-passerine birds*. London : British Museum (Natural History).

- THIOLLAY, J.-M. (1975). — Les rapaces d'une zone de contact savane-forêt en Côte-d'Ivoire : présentation du peuplement. *Alauda*, 43 : 75-102.
- VERHEYEN, R. (1953). — Oiseaux. *Exploration du Parc national de l'Upemba*, 19 : 1-687.
- WHITE, C.M.N. (1965). — *A revised check-list of African non-Passerine birds*. Lusaka : Government Printer.

ADDENDUM

Alors que nous corrigeons les épreuves de cet article, nous avons eu connaissance de la note de CLANCEY (*Durban Mus. Novit.*, 12, 1980 : 143-145) qui signale la redécouverte de *Glaucidium capense* dans l'est de la province du Cap. Ce nouveau spécimen validerait *robertsi* Peters, habituellement mis dans la synonymie de la forme nominale, laquelle, dans l'état actuel des choses serait restreinte à la province du Cap. La description et la photographie que présente CLANCEY suggèrent qu'*ethecopari* serait, par sa coloration générale, plus proche de la race nominale ainsi définie que des autres sous-espèces. Ceci ne l'empêche nullement d'apparaître comme la forme la plus foncée et n'invalide pas les caractères distinctifs que nous lui avons attribués.

C.E. : Zoologie (Mammifères et Oiseaux), F.R. : C.R.B.P.O.,
Muséum national d'Histoire naturelle,
55, rue Buffon, 75005 Paris.